

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI32179



Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté préfectoral **R02-2024-16-12-00006 du 16 décembre 2024**, le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de la Sarl MADININA AGRI, pour l'extension d'un élevage de volailles de chair, à plus de 40 000 volailles, implanté sur la commune du Saint-Esprit, au lieu-dit « Peter Maillot »

Cette enquête publique d'une durée de 32 jours, se déroulera du **13 janvier 2025 au 13 février 2025 inclus** à la mairie du Saint-Esprit, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services. Des permanences seront également effectuées à la mairie de Rivière-Salée.

Monsieur POMPIERE Alain Christophe, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, par décision N° E24000011/97 du 04 octobre 2024 du tribunal administratif de la Martinique, procédera à l'ouverture de l'enquête publique, le 13 janvier 2025 et siègera à la mairie du Saint-Esprit, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la mairie de Rivière-Salée, aux dates et heures ci-après :

Mairie du Saint-Esprit lundi 13 janvier 2025 De 9h à 13h Ouverture
Mairie de Rivière-Salée mercredi 15 janvier 2025 De 9h à 13h Permanence
Mairie du Saint-Esprit jeudi 23 janvier 2025 De 9h à 13h Permanence
Mairie de Rivière-Salée vendredi 31 janvier 2025 De 9h à 13h Permanence
Mairie du Saint-Esprit jeudi 6 février 2025 De 9h à 13h Permanence
Mairie de Rivière-Salée lundi 10 février 2025 De 9h à 13h Permanence
Mairie du Saint-Esprit jeudi 13 février 2025 De 9h à 13h Clôture

Le public peut prendre librement connaissance du dossier d'enquête publique et peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet au sein des mairies de Saint-Esprit, Ducos, François, Vauclin, Rivière-Salée, Rivière-Pilote. Il peut les adresser par courrier au commissaire enquêteur, en mairie de Saint-Esprit, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : **enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr**. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-après : **http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr** rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2024 » ainsi que dans les mairies indiquées ci-dessus.

La personne responsable du projet est Monsieur SEGUR Marc, gérant de la Sarl MADININA AGRI - Tél. 06 96 32 98 10 - email : **marc.segur@icloud.com** . Toute information devra être demandée à M. LABAYE Marc - Tél. 06 96 45 09 19 - email : **marc.labaye@icloud.com**

Les frais de publicité, d'affichage ainsi que l'indemnisation du commissaire enquêteur sont à la charge de la Sarl MADI-

NINA AGRI.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus d'une part, à la disposition du public en mairie de Saint-Esprit, Ducos, François, Vauclin, Rivière-Salée, Rivière-Pilote, ainsi qu'à la DEAL Martinique aux jours et heures habituels d'ouverture et d'autre part, publiés sur le site internet de la DEAL : <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « Participation du public/Enquêtes publiques 2024 ».

Le 19 DEC.2024
Pour le préfet de la Martinique et par délégation

La Directrice adjointe de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Véronique LAGRANGE

OUVERTURE DE PROCÉDURE

FI32213

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONON-
CANT L'OUVERTURE DE LA
PROCÉDURE
DE REDRESSEMENT

AFFAIRE : N° RG 24/00074 - N°
Portalis DB3X-W-B7I-TIK27

Date du jugement : 18 Décembre 2024
Nom et Prénoms : La S.C.I. MONTI-
GNY CLARKE

Adresse : 74 Allée Quater
Route de Chateauboeuf
97200 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 838 515 278

Activité : Location de terrains et d'au-
tres biens immobiliers
Date de la Cessation des paiements
: 18/06/2023

ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE :
Nom : La SELARL BCM, Représentée
par Me Charles-Henri CARBONI, en
qualité d'administrateur judiciaire

Adresse : 4, Boulevard de Verdun -
97200 FORT DE FRANCE
qui sera chargé d'assister le débiteur
pour tous les actes relatifs à la gestion.

MANDATAIRE JUDICIAIRE :
Nom : la SELAS ATOUM MJ,
Représentée par Maître GÉRALD CO-
QUILLE,

Adresse : 2, Rue du Bâtonnier Hector
André - Croix de Bellevue - 97200 FORT-
DE-FRANCE

COMMISSAIRE DE JUSTICE :
Nom : La SCP SEILHAN- SILLON -
LAVIGNE, Commissaire de Justice,
Représentée par Me SEILHAN

Adresse : Centre d'Affaires le Galion -
11 Rue Casimir Branglidor - 97220 TRI-
NITE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

Abonnez-vous :

www.lelegis.fr

FONDATION CLÉMENT

PROLONGATION JUSQU'AU 26 JANVIER 2025

RONDA INFINITA

Roberto Fabelo

ACCÈS GRATUIT
Ouvert tous les jours
de 9h à 18h30
Habitat Clément
Le François - Martinique

www.fondation-clement.org

Photo : Parisama, 2024 (éclat)
Conception graphique : Vivid Arts Photographie & Chartre